

Paris, le 13 juin 2008

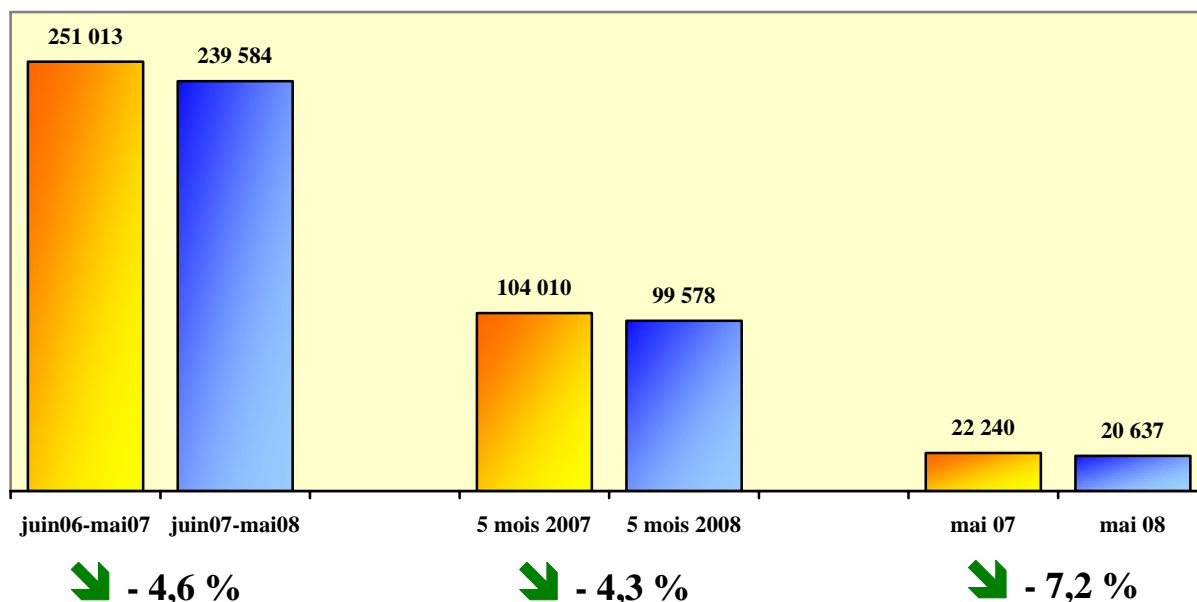
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évolution de la délinquance à Paris et de l'activité des services de la Préfecture de Police de juin 2007 à mai 2008

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE (de juin 2007 à mai 2008).

→ En mai 2008, en comparant les faits constatés par périodes de **12 mois consécutifs**, l'ensemble des crimes et délits relevés à Paris est **en baisse de - 4,6 %** (239.584 faits de juin 2007 à mai 2008 contre 251 013 faits de juin 2006 à mai 2007).

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

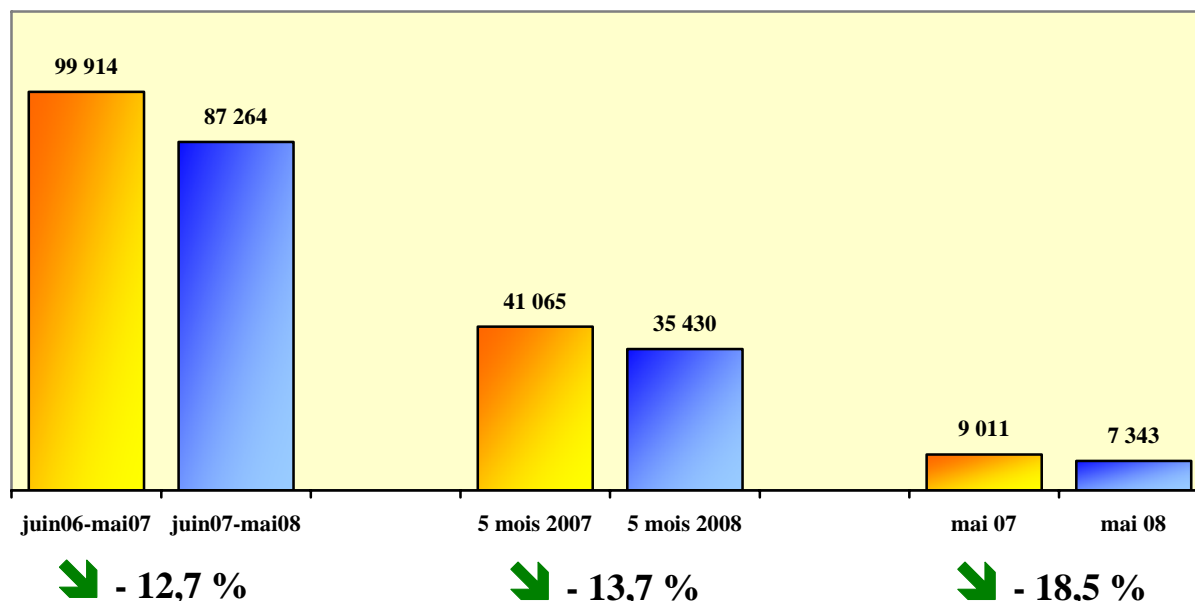
PREFECTURE DE POLICE
9, Boulevard du Palais - 75195 PARIS RP - Tél. : 01 53 71 53 71 / 01 53 73 53 73
Serveur vocal : 08 36 67 22 22 (0,225 €/minute)

3611 PREFECTURE DE POLICE (gratuit les trois premières minutes puis 0,112 €/minute)

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> - E-mail : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

→ Avec 87.264 faits constatés, les **délits de proximité*** diminuent de **- 12,7 %** par rapport à la période de juin 2006 à mai 2007 (99.914 faits).

ÉVOLUTION DES DÉLITS DE PROXIMITÉ



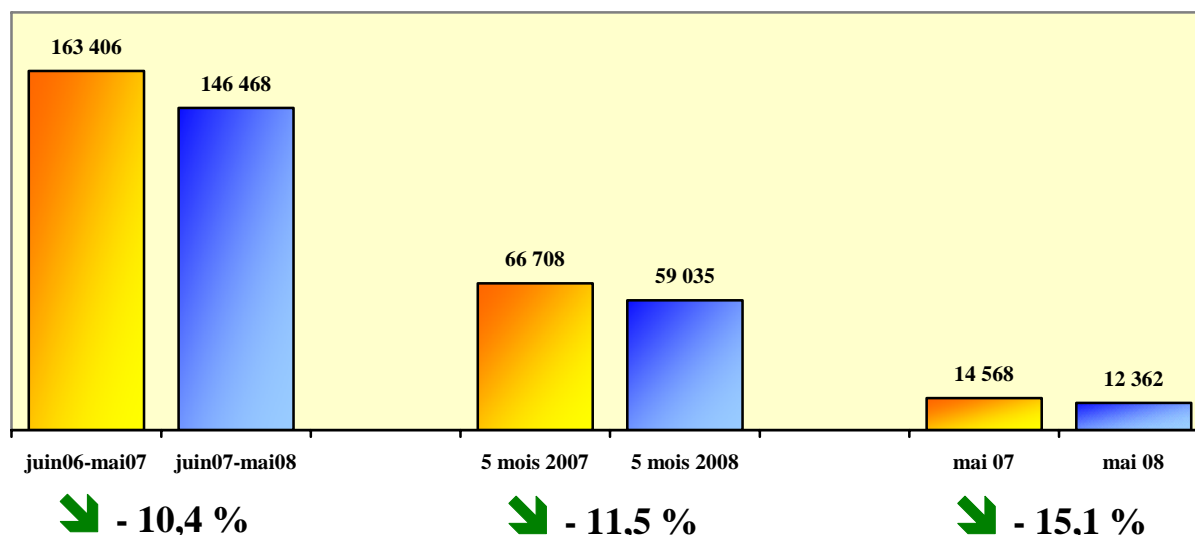
* La délinquance de voie publique a changé d'appellation à partir du 1^{er} janvier 2008 pour devenir la délinquance de proximité.

→ Sur les trois indicateurs de l'Observatoire National de la Délinquance seul celui concernant les escroqueries et infractions économiques et financières augmente :

❶ **Atteintes aux biens : 146 468 faits contre 163 406 soit un recul de - 10,4 %**

On notera la baisse des vols avec entrée par ruse (- 23,3 %), des cambriolages (- 21,0 %), des vols violences sans arme à feu (- 15,1 %), des destructions et dégradations de biens (- 7,0 %), des autres vols simples au préjudice des particuliers (- 9,1 %) et les vols liés à l'auto et aux deux roues (- 13,0 %).

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS



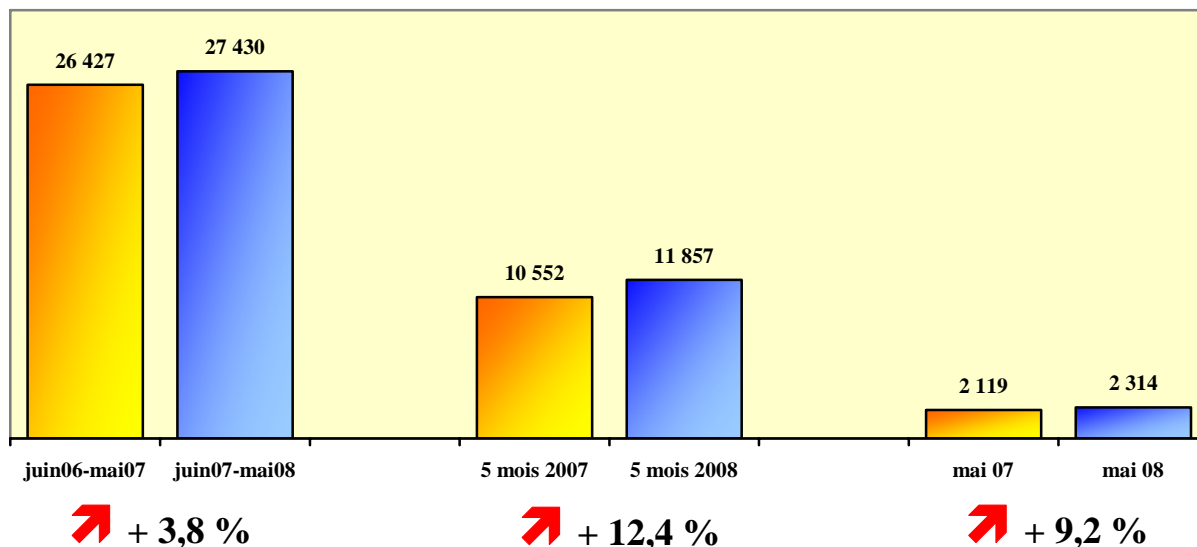
② Escroqueries et infractions économiques et financières (E.I.E.F) :

27 430 faits contre **26 427** soit une hausse de **+ 3,8 %**

Deux des trois agrégats qui constituent cette rubrique augmentent : « la délinquance économique et financière » (+13 %) et les « escroqueries, faux et contrefaçons » (+3,4 %) qui représentent 91,9 % du total des E.I.E.F.

Seuls les « délits liés à l'usage des chèques » diminuent (- 48,1 %).

ÉVOLUTION DES INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

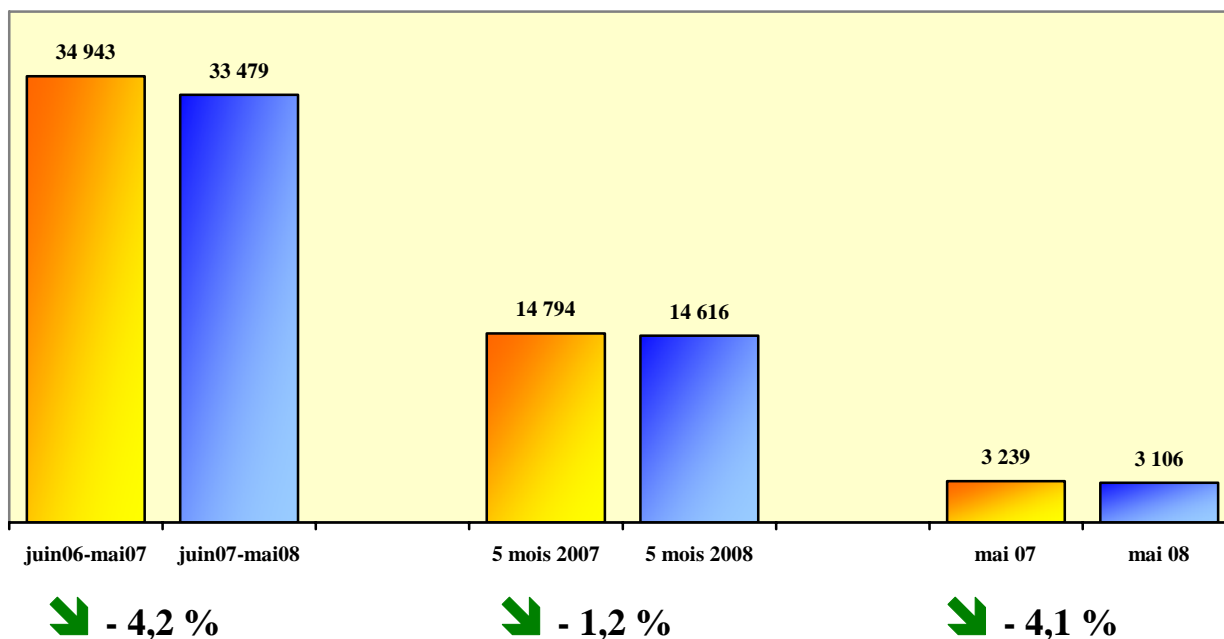


③ Atteintes volontaires à l'intégrité physique :

33 479 faits contre **34 943** soit une diminution de **- 4,2 %**.

Cette diminution est principalement due à la baisse des violences physiques crapuleuses (- 14,4 %). On remarque que les violences physiques non crapuleuses augmentent (+ 6,0 %) mais leur taux d'élucidation reste très élevé (+ 80,6 %) et largement supérieur à la moyenne.

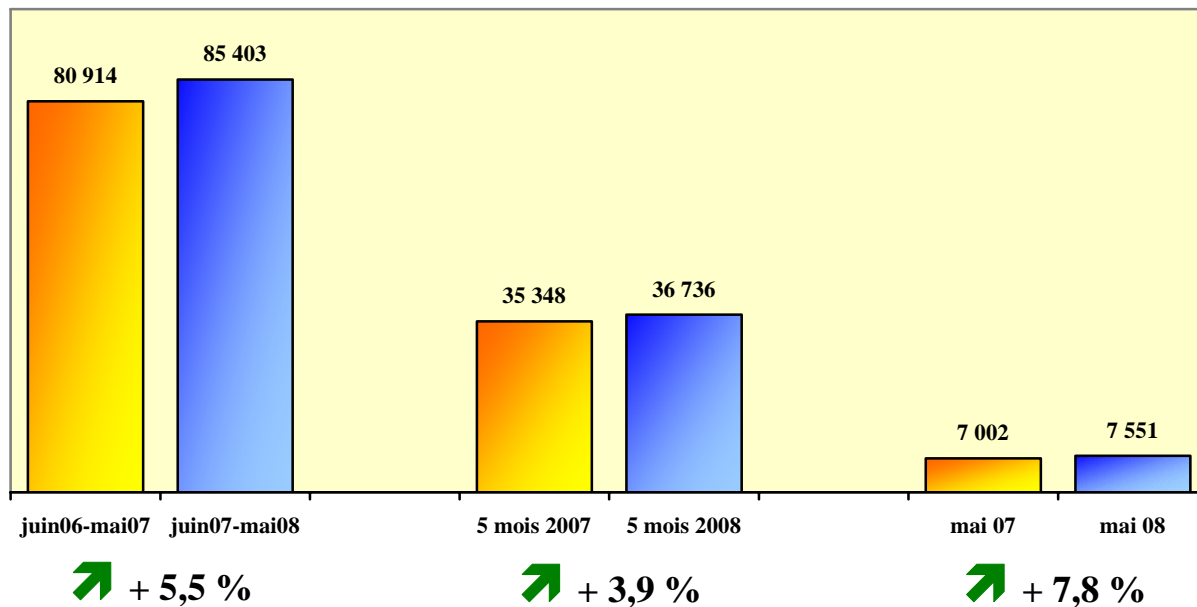
ÉVOLUTION DES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE



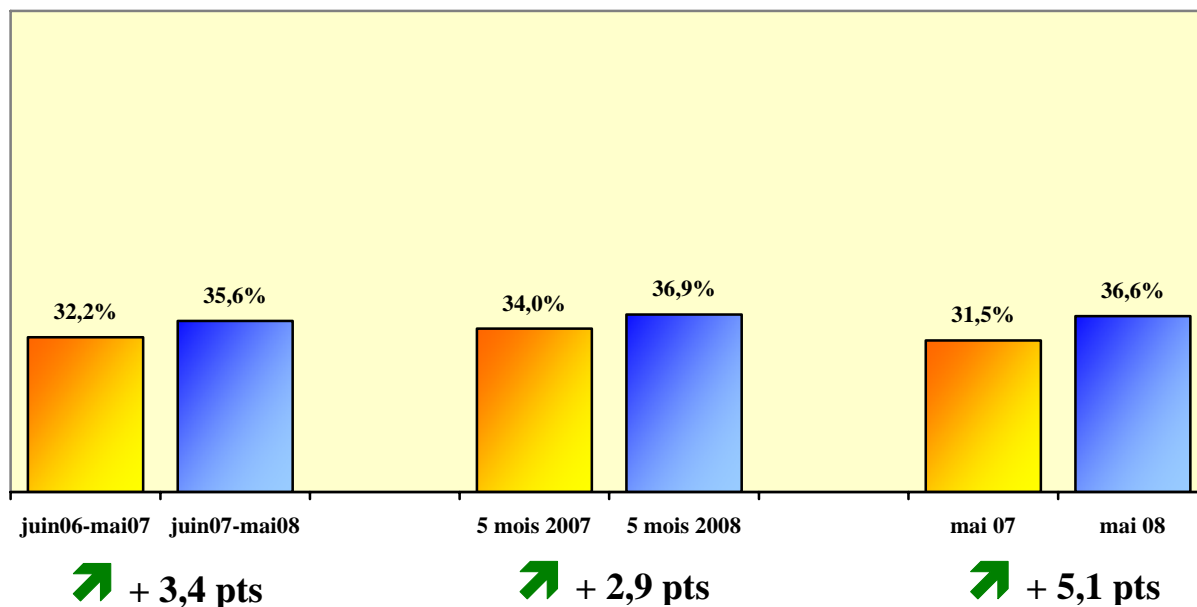
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE POLICE

⇒ *L'activité des services est restée très soutenue.*

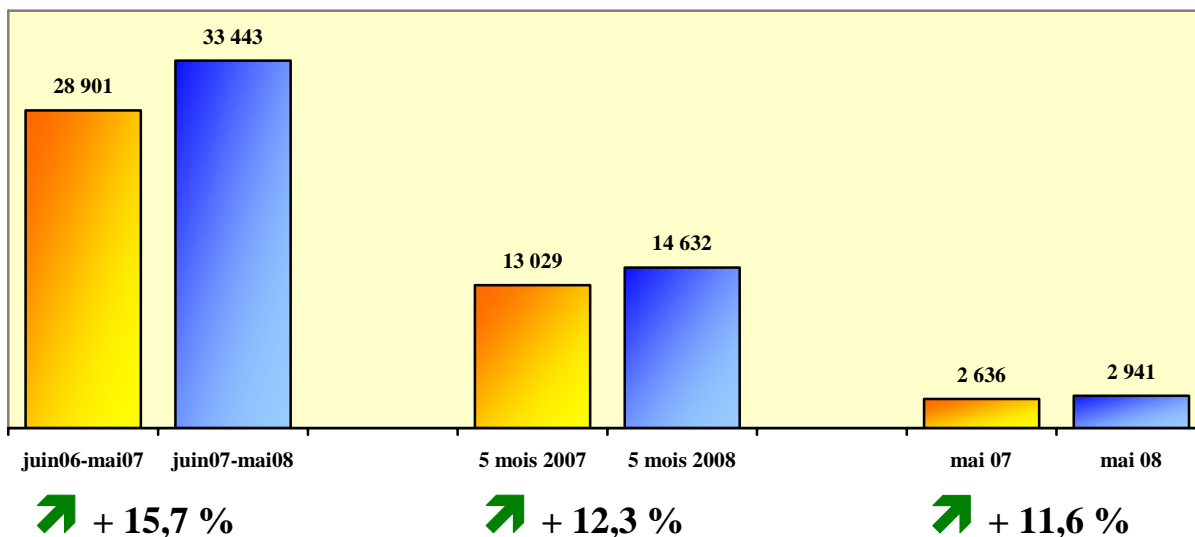
ÉVOLUTION DES FAITS ÉLUCIDÉS



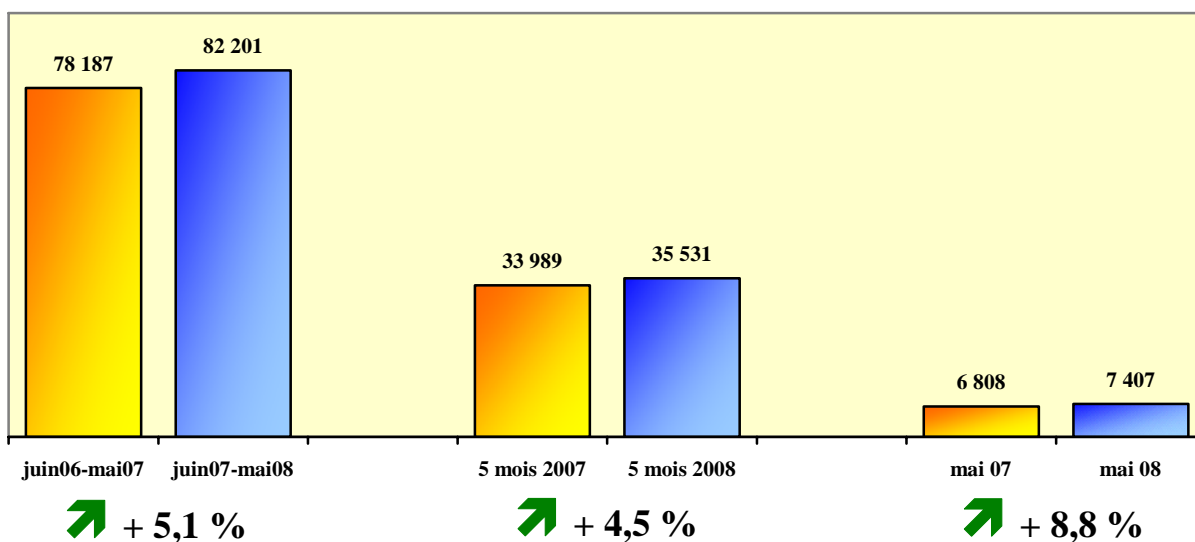
ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉLUCIDATION



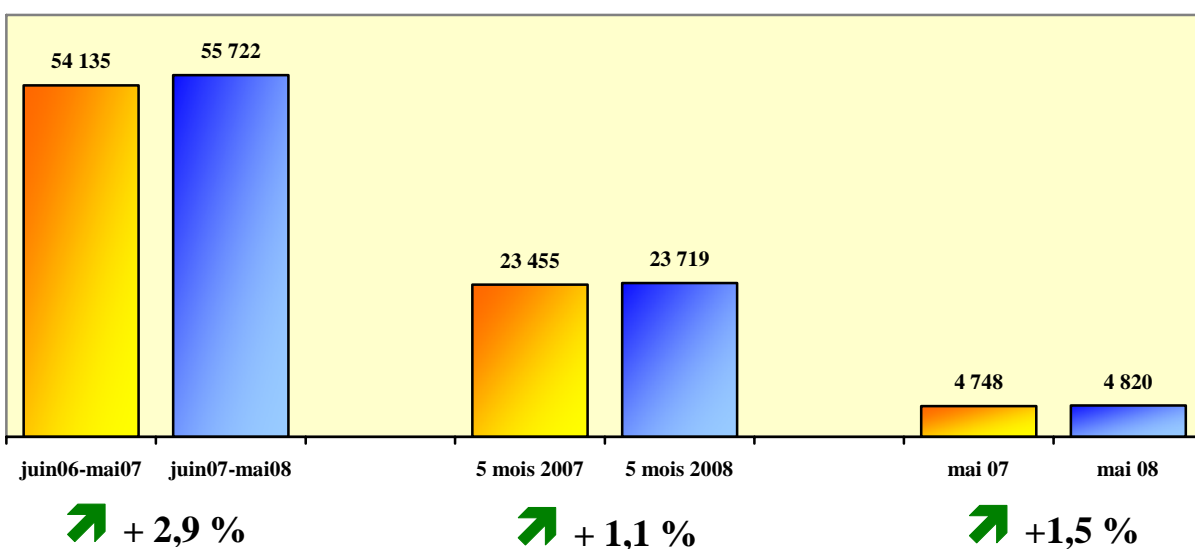
ÉVOLUTION DES INFRACTIONS RÉVÉLÉES PAR L'ACTION DES SERVICES



ÉVOLUTION DES PERSONNES MISES EN CAUSE



ÉVOLUTION DES PERSONNES PLACÉES EN GARDE A VUE



LES AFFAIRES MARQUANTES UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

LA VIDÉO-PROTECTION

- **Le 02 mai 2008** l'auteur d'un meurtre, commis le 22 avril 2008 sur une femme, a été interpellé. Les témoignages ainsi que l'exploitation des images de la caméra installée dans le bus emprunté par l'individu lors de sa fuite permettaient de l'identifier formellement. Placé en garde à vue, il reconnaissait les faits et était présenté au juge d'instruction.
- **Le 03 mai 2008**, deux des auteurs de séquestration, actes de torture et de barbarie commis en avril 2008 sur un homme atteint de nanisme, afin de lui dérober sa carte bancaire et son code, ont été interpellés. La victime se voyait prescrire **10 jours d'Incapacité Temporaire de Travail**. Les témoignages ainsi que l'exploitation des images des vidéos des distributeurs automatiques de billets permettaient d'identifier catégoriquement l'un d'eux. Placés en garde à vue, ils ne reconnaissaient pas la totalité des faits et étaient présentés au juge d'instruction. L'enquête se poursuit pour identifier les deux autres complices.
- **Le 09 mai 2008**, les deux auteurs d'une destruction volontaire par incendie dans un parking étaient interpellés. L'exploitation des images de la vidéosurveillance permettait de les identifier. Placés en garde à vue, ils reconnaissaient les faits et étaient présentés au juge d'instruction, pour ensuite être **placés sous mandat de dépôt**.
- **Les 13 et 14 mai 2008** étaient respectivement interpellés, suite à une plainte d'« American Express » le 29 avril 2008, un homme et une femme utilisant frauduleusement deux cartes de paiement. L'exploitation des images des vidéosurveillances de magasins, permettait d'identifier les auteurs. Ils reconnaissaient les faits et donnaient des éléments sur le principal protagoniste. Les mis en cause étaient déférés au Parquet de Paris. L'enquête se poursuit pour identifier le troisième individu.
- **Le 15 mai 2008**, l'un des deux auteurs d'un vol avec effraction commis le 17 décembre 2007 au domicile d'un particulier était extrait de la Maison d'Arrêt de Nanterre afin d'être entendu sur cette infraction. L'exploitation des images de la caméra de surveillance permettait de l'identifier. Il reconnaissait les faits mais donnait très peu d'éléments quant à son complice et le lieu de stockage des objets dérobés.

- **Le 30 mai 2008**, deux hommes et une femme placés sous surveillance suite à un vol commis dans un magasin de produits de luxe étaient interpellés en flagrant délit. L'enquête permettait de découvrir dans le coffre de leurs voitures, de nombreux articles dérobés. L'exploitation des images des systèmes de vidéo surveillance de plusieurs boutiques montrait que les trois personnes étaient les auteurs d'autres vols. A l'issue de leur garde à vue, les deux hommes **étaient déférés et placés en détention provisoire tandis que la femme était placée sous contrôle judiciaire.**

LES EMPREINTES GÉNÉTIQUES

- **Le 21 mai 2008**, un homme proche de personnes interpellées dans la cadre d'une affaire de tentative de destruction de bien public par l'effet d'une substance incendiaire en date du 02 mai 2007, était appréhendé et entendu. Remis en liberté, l'analyse de son ADN se révélait par la suite positive. Le magistrat instructeur envisageait la délivrance d'un mandat d'arrêt à son encontre.